

Cotonou, Bénin, 26 octobre (Infosplusgabon) - La Conférence épiscopale du Bénin (CEB) appelle les Béninois à un bilan objectif du quinquennat en cours, à l'issue de sa première session pour le compte de l'année pastorale 2020-2021.

Analysant la situation socio-politique du pays, les évêques ont déclaré : "...le Bénin traverse actuellement une période de fin de mandat présidentiel. A cet effet, les Evêques du Bénin invitent les fidèles du Christ, les acteurs politiques de tous bords et les citoyens d'une manière générale à procéder à un bilan objectif, critique et constructif du quinquennat qui s'achève".

Ce bilan, estiment-ils, permettra à chacun d'aborder les prochaines échéances électorales sans passion, mais avec la détermination d'oeuvrer pour l'enracinement de la démocratie et pour le développement intégral du Bénin et de ses enfants.

"Nous avons besoin d'une politique aux vues larges... qui embrasse tous les aspects du bien-être de l'homme en société", ont indiqué les évêques citant ainsi le Pape François dans sa récente Encyclique Fratelli tutti.

Abordant les débats en cours sur la prochaine élection présidentielle, les évêques affirment qu'en raison des enjeux de ce rendez-vous électoral pour la paix et la cohésion nationales, et pour l'image du pays sur l'échiquier international, il est vivement recommandé que toutes les

institutions impliquées dans l'organisation dudit scrutin jouent leur rôle dans l'esprit du consensus hérité de la conférence nationale de février 1990, afin que lesdites consultations soient "pacifiques, réellement inclusives et démocratiques".

Selon le calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale autonome (CENA), le premier tour de la présidentielle aura lieu le 11 avril 2021 et le second tour le 9 mai 2021. Le prochain président prêtera serment le 23 mai 2021 conformément à la nouvelle loi fondamentale du Bénin.

Selon l'article 153-3 de la loi N0 2019 -40 du 7 novembre 2019 révisant la loi de décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin : "... l'élection du président de la République est organisée le deuxième dimanche du mois d'avril de l'année électorale...".

FIN/ INFOSPLUSGABON/AZS/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon